



# RÉGION 1

## Rapport au congrès

TROISIÈME CONGRÈS NATIONAL DU SEPB  
11 AU 13 JUIN 2010  
WESTIN RESORT & SPA, WHISTLER (C.-B.)

### **Présentation du vice-président Maurice Laplante**

Depuis le dernier congrès du COPE SEPB, nous avons enfin acquis notre pleine autonomie canadienne par une très forte majorité, et ce, à travers tout le Canada « coast to coast ». Cette entente met fin à cette écrasante pression et constitue une quittance complète pour l'organisation et pour chaque individu.

Nous pouvons maintenant concentrer toutes nos énergies au développement de notre syndicat canadien et au recrutement. Il est essentiel d'accroître nos effectifs partout au Canada, dans chaque région et à l'intérieur de chaque section locale.

Bravo à toute l'équipe des personnes négociatrices qui a consacré toutes les heures et journées nécessaires pour arriver à une entente signée!

Au SEPB-Québec et ses sections locales, nous n'avons pas chômé. Après la création de la nouvelle structure, la réorganisation et la mise en place du fonctionnement, nous avons dû faire face à nos responsabilités syndicales au quotidien.

En 2009, ce fut l'année des congrès pour tous et toutes. Le thème du congrès du SEPB-Québec était « Bâtir - Influencer - Agir », trois verbes d'action qui vont de soi. Quant aux sections locales, leur thème a été, entre autres :

- Section locale 575 : « Évoluer, c'est grandir »;
- Section locale 573 : « OuVert sur l'avenir »;
- Section locale 574 : « D'hier à aujourd'hui : un syndicalisme en mouvement »;
- Section locale 434 : « Près de vous... Prêts pour vous »;
- Section locale 463 : « Nos acquis, notre qualité de vie ».

Une ombre au tableau, la section locale 447 – Emballages Smurfit-Stone Canada inc., Portage-du-Fort, a fermé définitivement ses portes. Un comité de reclassement a permis de relocaliser les membres du SEPB-Québec, mais c'est un drame tant familial que social. Je veux remercier Michel Bélanger, président, pour son dévouement et sa solidarité.

À la section locale 110 – Bowater Produits forestiers du Canada inc., Gatineau, l'employeur a fermé temporairement l'usine à la mi-avril et elle l'est toujours. Nos membres s'inquiètent de la situation financière, et avec raison.

La problématique économique d'AbitibiBowater, section locale 526, touche 14 000 personnes. Les personnes retraitées affectées par cette situation pourraient ne recevoir que 70 % de ce qui leur est dû. AbitibiBowater, qui était déjà endettée avant la crise, n'a pu verser sa contribution au régime de retraite. Abitibi veut fermer quatre usines pour une période indéterminée. Vingt de nos membres sont également affectés à Beaupré. Situation critique! Quatre à cinq milliards de déficit.

Dans le secteur scolaire, les sections locales 576, 577, 578 et 579 sont en pleine négociation pour le renouvellement de leurs conditions de travail en front commun avec les autres centrales syndicales après un décret de six ans. Malgré un blitz de négociation qui devait se terminer au 31 mars 2010 par une entente entre les 42 tables de négociation, le gouvernement Charest n'a pas la volonté de régler. Son dernier budget fait reposer le déficit sur les épaules des employé-e-s de l'État et ses offres salariales sont ridicules. Au total, pour tout ce qui touche le monétaire, il n'offre que 7 % sur 5 ans. Les négociations piétinent et les services d'agences privées prennent de plus en plus de place dans notre service de santé, même si ça coûte plus cher à l'État.

À la section locale 575, le dossier de l'équité salariale n'est toujours pas réglé. En 2004, nous avons gagné, par décision de la Commission de l'équité salariale, mais le 1<sup>er</sup> vice-président chez Desjardins a tout de même demandé d'être reconnu comme employeur unique.

Suite aux récentes modifications à la Loi sur l'équité salariale, nous avons fait plusieurs interventions et déposé 388 plaintes. La loi oblige Desjardins à compléter les travaux et corriger les iniquités salariales d'ici le 31 décembre prochain. Desjardins est le plus gros employeur au Québec et ses employés sont majoritairement des femmes, et ces femmes doivent encore attendre, même après 10 ans.

Le SEP-B-Québec a quatre comités permanents :

- **Le comité d'action sociale et politique** (CASP) a comme but premier de favoriser la réflexion des membres et des personnes dirigeantes des sections locales sur les enjeux sociaux et politiques du moment, tant sur les plans local, national qu'international. Son but n'est pas de dire aux personnes quoi penser mais bien de favoriser leur réflexion et, par le fait même, leur faire prendre conscience qu'elles contribuent, chacune à leur façon, aux orientations que doivent prendre le syndicat et l'ensemble du mouvement syndical. Le comité a identifié quatre champs d'actions où il faut « agir » :
  - L'environnement;
  - La mondialisation – Solidarité internationale;
  - L'économie sociale;
  - Le débat politique.

Durant les trois dernières années, le CASP a organisé différentes activités telles la fête du 1<sup>er</sup> mai, formations et soirées-conférence au cours desquelles différents sujets ont été abordés, dont l'achat éthique.

Sur le plan de la coopération internationale, le confrère Patrick Rondeau (S.L. 574) a participé, en avril 2008, à une mission d'urgence en Haïti organisée par la FTQ afin de venir en aide à quelque 2 000 personnes syndiquées qui venaient de perdre leur travail et donner une session de formation à un jeune syndicat. Cela se passait au moment même où une

crise de la faim faisait rage due aux coûts astronomiques des biens essentiels. Des mouvements de révolution armée avaient lieu partout au pays. Courageux, notre confrère!

- ***Le comité de conditions de vie et de travail des femmes*** a comme but premier, quant à lui, de nous doter d'un outil d'information, de réflexion, d'avancement et d'échange sur tout ce qui concerne les conditions de vie et de travail des femmes. Plus particulièrement, ses objectifs sont :
  - Initier des activités au SEPB-Québec en lien avec les conditions de vie et de travail des femmes;
  - Conscientiser et éduquer sur des dossiers touchant les conditions de vie des femmes;
  - Assurer le lien entre la FTQ, le SEPB-Québec et ses sections locales.

Notre consœur Danielle Casara (S.L. 434) a été choisie par le caucus des femmes lors du dernier congrès FTQ pour représenter les femmes de la FTQ à titre de vice-présidente. Félicitations! Chantal Dumoulin (S.L. 463) siège au comité de la condition féminine de la FTQ pour représenter le SEPB-Québec.

Les activités de la Journée internationale de la femme – 8 mars sont au programme à chaque année. Un travail remarquable et une organisation dynamique amènent nos membres à s'impliquer et à participer activement.

Les thèmes retenus :

- 2008 : L'autonomie économique des femmes : une force collective;
- 2009 : Unies, mobilisées et certaines d'avancer;
- 2010 : En 2010, ça va marcher.

En effet, une troisième marche mondiale des femmes se déroule actuellement pour se terminer le 17 octobre 2010 à Rimouski, au Québec. Cinq champs d'actions :

- Travail des femmes : autonomie économique;
- Bien commun et accès aux ressources;
- Violence envers les femmes;
- Paix et démilitarisation;
- Doits des femmes autochtones.

La FTQ a mis sur pied un comité mixte afin de préparer un questionnaire à adresser à tous les syndicats dans le but d'évaluer et préciser l'implication des femmes à la FTQ. Les résultats seront connus lors du prochain congrès de la FTQ, à l'automne prochain.

Un cours portant sur « L'histoire des femmes et du féminisme » est en préparation.

- ***Le comité santé et sécurité au travail*** continue dans son rôle qui est de promouvoir la santé et la sécurité au travail, en matière de prévention comme que de réparation. Un des objectifs importants est, bien entendu, la formation syndicale qui nous donne des moyens efficaces d'intervention et de sensibilisation auprès d'un plus grand nombre de membres. Au-delà d'informer, notre préoccupation est d'intervenir et de soutenir nos membres en difficulté. L'ajout des formations « Prévenir le harcèlement psychologique » et « Enquête et

méthode d'enquête lors de situation de harcèlement psychologique » aidera à trouver des solutions pour mieux intervenir.

- **Le comité d'éducation et de formation syndicale** se doit, d'abord et avant tout, d'être à l'écoute des besoins, des défis et des objectifs de chacune des sections locales dans le cadre de leurs activités. En effet, afin de répondre adéquatement à une des missions du SEPB-Québec, en l'occurrence le soutien et le développement de nos personnes militantes, il est nécessaire d'avoir un programme de formation bien ciblé.

Force est de constater que la formation syndicale occupe et se doit d'occuper le centre de nos préoccupations afin de permettre à notre organisation syndicale de faire face à l'avenir. En trois ans, 26 cours différents ont été donnés, soit 17 cours de formation générale et 9 cours en santé-sécurité, ce qui représente 46 sessions de formation générale et 28 sessions en santé-sécurité, pour un grand total de 74 sessions données auprès de 1 266 membres (932 femmes (74 %), 334 hommes (26 %)), représentant 186 jours-formation.

L'année 2010 va dans le même sens. Tout ce travail n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de toute l'équipe des personnes formatrices du SEPB-Québec qui a généreusement donné de son temps, a transmis ses connaissances, son expérience et son goût d'aller plus loin afin que chaque membre reparte mieux informé et avec un « coffre à outils » plus garni.

Parce que nous sommes syndiqués, nous sommes en mesure de constater qu'avec la solidarité, l'entraide et les services offerts par le SEPB-Québec, la FTQ et le CTC, il est possible de trouver des solutions que, seuls, nous n'aurions peut-être pas trouvées.

- **Le réseau des personnes déléguées sociales** du SEPB-Québec a permis de venir en aide aux membres aux prises avec différents problèmes : financiers, de santé mentale, drames familiaux, alcoolisme, toxicomanie et violence sous toutes ses formes. Cette aide est sur une base volontaire, d'égal à égal et surtout confidentielle.

Pour conclure, je veux remercier toute notre équipe de conseillères et conseillers syndicaux, nos deux conseillers à l'organisation et notre personnel de bureau pour leur bon travail. De plus, je remercie tout particulièrement nos personnes déléguées dans chacun de nos milieux de travail. Ces personnes déléguées sont à la base de notre organisation syndicale, elles sont nos yeux et nos oreilles, la courroie de transmission de nos valeurs syndicales, le fondement même de notre grande famille qu'est le COPE SEPB.

Merci et bon congrès!